

# Journal de l'Entreprise Electrique

## Editorial

**A** l'occasion de son 10<sup>ème</sup> anniversaire, le journal de l'Entreprise Electrique adopte une nouvelle présentation qui sera commune à notre site internet [www.lentreprise-electrique.fr](http://www.lentreprise-electrique.fr) qui lui aussi sera complètement remanié.

La part belle sera toujours faite aux articles qui concernent la vie au sein de l'entreprise, sans oublier les rubriques incontournables sur la qualité et la sécurité.

**Ecologie,  
Sécurité,  
Evolution des mentalités**

Après le temps de l'insouciance, vient celui de la remise en question. Notre activité n'échappe pas à ces mutations et prises de conscience.

Plus que jamais prioritaires, ces trois thèmes transforment et continuent de transformer nos habitudes.

Casques, gants, chaussures de sécurité, baudrier, lunettes de protection, casques anti-bruit, anti-chute....

A quoi servent ces protections et ces « anti » si nous n'évoluons pas dans nos mentalités et nos comportements.

A quoi servent nos bonnes intentions sur le développement durable et l'égalité des chances si nous ne mettons rien en pratique ?

Depuis début janvier, nous avons embauché une jeune femme Emilie Mazet comme monteur réseau. Après avoir suivi plusieurs stages et formations, elle a intégré une équipe réseau aérien sur l'agence de Saint-Flour où elle apporte un regard différent sur ce métier « d'hommes » et où son expérience, son histoire, ses réflexes sont porteurs d'innovation et de changement.

Le travail est un vecteur d'insertion essentiel pour les personnes en difficulté.

Fort de cette idée, nous avons obtenu à travers la fondation VINCI (qui encourage les initiatives citoyennes et les projets en faveur de l'insertion sociale et professionnelle de personnes en difficulté) une aide pour l'achat de 2 véhicules de transport pour l'association AVENIR basée à Riom dont le travail principal consiste à former et à préparer des détenus à leur retour dans la vie active.

Ces quelques exemples et remises en question nous ouvrent, j'en suis persuadé les portes de l'avenir et nous prouvent si besoin que de changer d'avis (et donc de comportement)...

*....C'EST CHANGER LA VIE.*

***Jean-Michel de RIBIER***

## Sommaire

Editorial .....	P1
Flash sur l'Entreprise .....	P2 à 4
Véhicules et engins .....	P4

Les uns et les Autres .....	P4
Sécurité .....	P5 à 6
Qualité/Environnement.....	P7 à 8

### LES MARCHES OBTENUS

#### **SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ELECTRICITE DE LA CREUSE**

Alimentation électrique par générateurs photovoltaïques  
de 3 sites isolés dans le département de la Creuse

59 000 € HT

#### **EREA ALBERT MONIER**

Candélabres photovoltaïques à Aurillac

67 000 € HT

#### **ERDF - PFA DE MONTLUCON**

Restructuration HTA Laveissières (15)

83 000 € HT

### 10 km de CLERMONT-FERRAND

Pour la 12<sup>ème</sup> année consécutive, 9 personnes ont porté les couleurs de l'Entreprise Electrique lors de cette rituelle et difficile course.

**Les 10km de Clermont-Ferrand.** Les bons résultats chronométriques de tous ont permis à l'entreprise de se classer 64<sup>ème</sup> sur 185 dans le challenge entreprise.

Félicitations à tous et à l'année prochaine.

*Temps et classements sur le 10km open*

121- Karanaciri cheikh 41'01

785- Barjaud Michel 47'49

807- Legrand Christophe 47'57

911- Simonin Bertrand 48'48

1089- Taillandier Christophe 50'24

1474- Leygnac Jean 53'57

1690- Monteiro Roger 56'22

2074- Meunier Patrick 1h04'50

*Christophe TAILLANDIER*



### 6<sup>ème</sup> EDITION DU TOURNOI SOLIDARITE

**Vendredi 11 juillet 2008 – A partir de 15h30**

**Stade synthétique de Ceyrat (63) à 5 minutes du siège de l'Entreprise Electrique**

#### **RAPPEL**

2003 : **Stéphanie** – petite fille de 12 ans, atteinte d'une tumeur au cervelet

2004 : **Tony** – petit garçon de 4 ans, atteint d'une méningite foudroyante qui entraîne l'amputation de ces 2 membres inférieurs

2005 : **Julie** – petite fille de 6 ans, suite à une naissance difficile présente des handicaps importants

2006 : **Centre de Puy Giroux** à Romagnat pour les enfants polyhandicapés, atteints de maladies pneumologiques chroniques

2007 : **Association E.B.A.E** – Enfants atteints d'Epidermolyse Bulleuse (maladie rare et méconnue)

**2008 : Association « Rugby-fauteuil ASM » dont Adrien CHALMIN est à l'origine, suite au grave accident dont il a été victime**

***Tournoi de football avec sandwiches et rafraichissements proposés à la vente.***

***Bénéfices recueillis versés intégralement à l'Association***

A cette occasion, nous vous invitons à venir nombreux à cette conviviale manifestation organisée autour d'un tournoi de football.

Nous comptons sur votre présence en tant que participant au Tournoi (inscription auprès de Christophe TAILLANDIER ou Laurent TARDIVAT) ou en simple spectateur, afin de contribuer à la réussite de cette journée de solidarité.

**CHACUN A SON ROLE A JOUER – TRAVAILLER MIEUX POUR GAGNER MIEUX**

*Laurent TARDIVAT*

## AMENAGEMENTS – Site de Clermont-Ferrand



Les aménagements continuent afin de finaliser les tris et récupération de déchets.

Les travaux en cours permettront, une fois terminés, d'avoir des emplacements dédiés au dépôt ou stockage provisoire de :

- Terre et matériaux
- Concassé
- Sable de rivière
- Plaque d'enrobé pour recyclage
- Massifs ou béton extraits en attente d'évacuation
- Sable de couleur type Sermentizon

Le garage installera un râtelier destiné au stockage des godets, afin que ceux-ci soit facilement accessibles et commodes à manutentionner.

L'ensemble du parc sera donc pratiquement totalement organisé et fonctionnel, il restera à chacun de se discipliner pour en conserver le rangement et la propreté, qui contribuent également à évacuer plus encore les risques d'accidents.



*Jacques ALARY*

## L'ECLAIRAGE DU CHATEAU D'ALLEUZE RECOMPENSE

Le 2<sup>ème</sup> prix du « concours Lumières 2008 » organisé par le SERCE, Philips Eclairage et le groupe Moniteur a été attribué à l'éclairage que nous avons installé sur le site du château d'Alleuze dans le Cantal.

Cet éclairage commandé par le syndicat Garabit Grandval, conçu par Sylvie SIEG et mis en place par nos équipes, a nécessité 3 mois de travail pour parvenir à un résultat optimal.

Cette mise en lumière d'un site historique combine à la fois une approche paysagère et monumentale, mettant en valeur différents

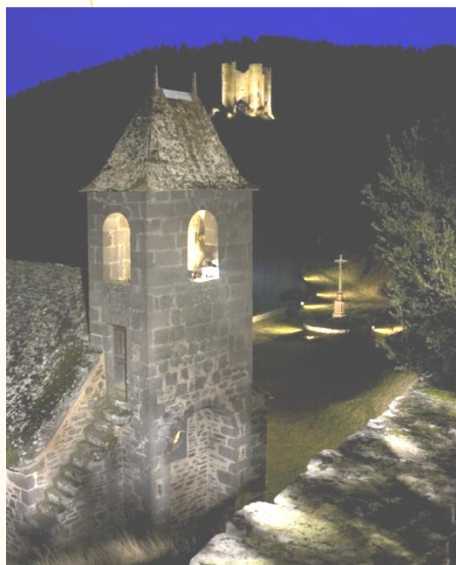
éléments selon le point de vue adopté par le visiteur.

L'ancien donjon du château (XIII<sup>ème</sup> siècle) sur son piton fait face à la petite église romane Saint-Illide (XI<sup>ème</sup> siècle).

Nous avons mis en place environ 100 projecteurs, à la fois au sol et à l'intérieur du donjon, afin de créer une perspective en profondeur qui conduit le regard du spectateur du donjon au chemin de croix et au sommet de la colline.

La majorité des sources lumineuses sont des iodures métalliques de 35W et la puissance totale installée est relativement faible.

Ce travail a nécessité de réaliser des tranchées à la main dans des zones difficiles d'accès, avec le souci constant pour nos équipes de préserver l'environnement naturel du site.



Nous pouvons être heureux de cette récompense et nous nous associons à la fierté du Syndicat de Garabit/Grandval qui a reçu ce prix d'envergure nationale.

*Julien FOURNIER*

## FIN DES ZONES D'OMBRE AU CIMETIERE DE MARVEJOLS

Récemment, nos équipes lozériennes ont réalisé un chantier à Marvejols plutôt inhabituel pour l'entreprise : l'éclairage du cimetière.



Ce travail, financé par la mairie, a consisté en la pose de 19 candélabres de marque GHM équipés de lanterne ZENITH 100W SHP de marque Sono Eclair.

Ces candélabres permettent un éclairage du parking et des allées du cimetière récemment construit dans les hauteurs de Marvejols.

*Jean-Marc PORTAL*

## DU CABLE BIEN ENROBE DANS LE CANTAL

Pour le compte d'EDF, nous venons de réaliser l'enfouissement d'une ligne HTA de 20kv sur la commune de Laveissière (15).

Ce chantier a nécessité l'utilisation d'une trancheuse et notre



choix s'est porté sur la technique du géotextile que nous avons déjà utilisé en Lozère l'an dernier.

Les équipes ont enfoui la ligne sur une distance d'environ 3,5km. Le géotextile permet de protéger le

câble et nous dispense d'apport sableux dans les tranchées.

Cette technique novatrice nécessite l'utilisation d'une machine spéciale pour enrober le câble.



*Yves ROUSSET*

## Véhicules et engins

### INCIDENT SUR VEHICULES ET ENGIN - DEPENSES ANORMALES

#### Agence de DECIZE

**Coût : 1 624.00 € HT**

Porte de mini pelle HS

**Coût : 1 389.00 € HT**

Camion embourbé. Lors du remorquage, barre de direction tordue + aile HS

#### Agence de CLERMONT-FD

**Coût : 5 000.00 € HT**

Défaut de maîtrise du véhicule (xsara) sur le verglas : véhicule épave

*Denis POUILLARD*

## Les uns et les autres

### ETAT CIVIL

Tous nos vœux de bonheur à Bertrand SIMONIN et Angélique JARSEILLON qui se sont mariés le 21 juin 2008.

*Corinne BROUSSE*



### APPEL A CANDIDATURE

Nous recherchons un monteur sur le secteur de la Creuse. Si cette annonce vous intéresse, contacter Jean FRESSINAUD (06 11 66 80 49).

*Jean FRESSINAUD*

## JANVIER à MAI 2008

1 accident du travail à déplorer

### RECOMPENSE

Pour la troisième année consécutive l'Entreprise Electrique reçoit la coupe 1<sup>er</sup> prix Famille C réseaux HTA, BTA, Eclairage extérieur (plus de 200 000 heures travaillées).

20 entreprises au concours.

Bravo à tous pour votre persévérance en matière de sécurité :

**IL FAUT CONTINUER.**



### HYGIENE ET CONFORT SUR LES CHANTIERS



La remorque

Le personnel de la Creuse vient de recevoir une roulotte chantier équipée de sanitaires, vestiaire et salle réfectoire.

Intérieur



Lavabo et réchaud gaz



Vestiaires

### EXPERIMENTATION



Sur l'agence de Decize est expérimenté un **convertisseur** de courant qui transforme le 12 v ou 24 v en 220 v.

Cet appareil permet de brancher un appareil électrique de 2 500 w et se coupe lorsque la batterie se décharge (il conserve la capacité de la batterie pour redémarrer le véhicule).

Avantages : un gain de place par rapport à un groupe électrogène.

Sur l'exemple ci-contre, la suppression du groupe électrogène a permis la pose de casier pour du matériel.

Ce dispositif étant à l'essai nous avons décidé d'attendre une année de fonctionnement avant de voir si nous pouvons le généraliser.

## LES BONNES PRATIQUES

Les véhicules de l'entreprise véhiculent notre image de marque : ils doivent être propres, lavés... et rangés. Nous sommes jugés par nos clients, par les particuliers que l'on rencontre, que l'on croise. Aussi les tableaux de bord des véhicules doivent être vides et nettoyés...

Ce que l'on ne doit plus voir (certains se reconnaîtront...) HEUREUSEMENT toute l'entreprise ne donne pas cette image.



Voici quelques exemples de bonne pratique :



← Cabane chantier  
Rangement OK

Rangement d'un fourgon →  
Cette photo a été prise lors d'une visite surprise et dans un véhicule en chantier. EXEMPLE à prendre.



## LES BONS GESTES

Dans les journaux à venir, nous comptons sur tous pour alimenter la rubrique LES BONS GESTES. Cette rubrique a pour but de faire connaître au plus grand nombre les bonnes pratiques pour travailler sans se blesser.

En effet un incident sans gravité sur un chantier peut par la suite provoquer un accident grave.

Raccordement bloc EP :

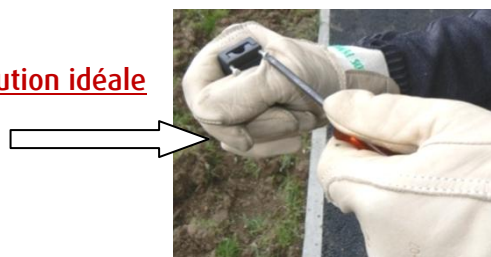


Ce qu'il ne faut pas faire  
En cas de ripage du tournevis  
→ risque de blessure à la main

Ce qu'il faut faire  
Se protéger



La solution idéale



Claude POUZADOUX

### Environnement / Solidarité / Santé



Nous avons mis en place le recyclage de 100 % des cartouches depuis 2002 lors de la mise en place de la norme environnementale ISO 14001 sur l'ensemble des sites de l'entreprise Electrique.

Cette démarche a plusieurs buts :

- Faire participer l'ensemble des collaborateurs dans le tri sélectif de nos déchets.
- Avoir un geste solidaire avec un partenaire associatif « **La ligue contre le cancer** »
- Agir sur la protection de la santé des personnes
- Respecter l'objectif environnemental de VINCI Energie RAA « 100 % de tri et recyclage des cartouches d'encres »

Rappel : Les cartouches d'encre et toner contiennent des encres et poudres chimiques dangereuses, leurs effets sur la santé sont indiqués dans **les fiches de données de sécurité**. Le traitement des cartouches est réalisé dans des établissements spécialisés.



#### SOLIDARITE AVEC LA LIGUE CONTRE LE CANCER

La participation de l'entreprise Electrique pour la collecte de cartouche d'encre 2007 a permis de récolter la somme de **31.012 €**. Cette somme a aidé au financement des moyens suivants au CHU de Clermont-Ferrand :

- Equipement de photothérapie pour traiter le cancer de la peau
- Système de neuronavigation pour chirurgie crânienne
- Continuité du service d'esthétique au Centre Jean Perrin et CHU (soins de confort, bien-être relatif à l'image de soi)

NOTA : Le cancer est en France un problème de santé publique majeur. Les cancers représentent globalement la deuxième cause de mortalité en France. C'est la première cause de mortalité chez l'homme (32 %) et la seconde chez la femme (23 %). Une augmentation de l'incidence du cancer sur la mortalité par cancer (+ 30 %) a été constatée ces dernières années, due en partie au vieillissement de la population, et suite à des modifications de notre environnement facteurs liés au mode de vie (consommation, alimentation, tabagisme, alcool, facteurs génétiques ...) ou pollution quotidienne par expositions à certaines substances, et certains rayonnements. Des progrès ont été effectués en matière de dépistage et de diagnostic du cancer, notamment avec les avancées technologiques de l'imagerie médicale, nous devons tous participer à cet enjeu de santé public en recyclant nos cartouches avec **la ligue contre le cancer**.

*Philippe AUTISSIER*

# SYNTHÈSE DES FICHES DE NON CONFORMITÉ et des INCIDENTS

## de MAI-JUIN 2008

NATURE	EMETTEUR	N° FICHE	OBJET DE NON CONFORMITE	ACTION CURATIVE	ACTION CORRECTIVE	COUT GENERE PAR LA NON CONFORMITE	PART REMBOURSEE PAR FOURNISSEUR OU CLIENT
CHANTIER	Monsieur FANGET	1108	L'attache des capots des lanternes Saphir 1 casse lors de la fermeture de celle-ci.	Echange d'un capot de lanterne.	Après une recherche des causes, il apparaît qu'il s'agit d'une maladresse de montage. Un rappel de la notice est fait par le conducteur de travaux au personnel.	152 €	Pas concerné
CHANTIER	Monsieur FRESSINAUD	2827	Avec l'accord verbal du propriétaire précédent, nous n'avons pas respecté la convention qui avait été signée. Un changement de propriétaire a lieu et celui-ci réclame que les travaux soient conformes au plan initial.	Une intervention est faite pour poser le socle double en saillie comme indiqué sur la convention.	Plus aucun arrangement verbal ne doit être fait. Les modifications faites sur le chantier doivent être validées sur la convention avec « bon pour accord » du client, date et signature.	1 050 €	Pas concerné
CHANTIER	Monsieur NOEL	2807	Le contrôle final des travaux de notre sous-traitant n'a pas été fait. Le certificat de conformité a été validé par téléphone au sous-traitant. L'équipe France Télécom est intervenue pour rien car des malfaçons existaient encore.	Reprise du chantier par le sous-traitant.	En cas de malfaçon, réceptionner les travaux après les retouches et si elles sont conformes informer France Télécom pour intervention.	152 €	Pas concerné
CHANTIER	Monsieur CAHUZAC	2015	Les mâts livrés par le client SES n'ont pas les entraxes conformes aux gabarits prévus.	Les massifs des mâts sont refaits pour réaliser les travaux.	Le client après analyse reconnaît l'erreur de dimension. Il indemnise le travail supplémentaire.	520 €	520 €
<b>TOTAL</b>						<b>1 874 €</b>	<b>520 €</b>
DEGATS AU TIERS CHANTIER	Inversion Phase/neutre à Lanobre (15) Conduite d'eau cassée à Fours (58) Accrochage du câble souterrain France Télécom à Langeron (58) Accrochage du câble souterrain EDF à Basson (89) Casse d'une parabole à Bourgneuf (23)					1 104 € 118 € 651 € 3 701 € 173 €	Pas concerné
DIVERS fiches d'évènements	Fiches de Messieurs LEYGNAC (2478) – HUE (1831)					146 €	Pas concerné
Véhicules et engins	Voir détail au chapitre « Incidents sur véhicules et engins »					8 013 €	Pas concerné
<b>TOTAL</b>						<b>15 780 €</b>	<b>520 €</b>

**COUT DE LA NON QUALITÉ DÉTECTÉE depuis le 1er janvier 2008 : 45 930.00 €**

**COUT DE RESPONSABILITE INTERNE depuis le 1er janvier 2008 : 43 842.00 €**

**Remboursement des fournisseurs depuis le 1er janvier 2008 : 2 088.00 €**

*Philippe AUTISSIER*